

## COMPAGNIE INDOCHINOISE DES MINES (1929-1933)

Société sœur (sinon filiale) de la Cie minière de l'Oubanghi oriental  
[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/CMOO.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/CMOO.pdf)

INDO-CHINE  
Cie indochinoise des mines  
(*La Journée industrielle*, 10 janvier 1929)

Cette société anonyme dont nous avons annoncé la formation dans notre numéro du 11 décembre dernier est aujourd'hui définitivement constituée.

Rappelons qu'elle a pour objet la recherche, l'étude et l'exploitation de tous gisements miniers en tous pays, notamment en Indo-Chine.

Le siège est à Paris, 11 *bis*, rue Scribe.

Le capital est de 5 millions, en actions de 100 fr., toutes souscrites en numéraire ; il pourra, ultérieurement, être porté à 20 millions. En outre, il a été créé 15.000 parts de fondateur attribuées à M. Marie-Lombard, à Paris, 92, boulevard Haussmann.

Le premier conseil d'administration est composé de MM. Gabriel Angoulvant <sup>1</sup>, à Paris, 118, avenue d'Orléans ; Georges Boussenet <sup>2</sup> [CMOO], à Paris, 18, rue Franklin ; Alfred-Charles Delavignette <sup>3</sup>, à Paris, 18, rue Olivier-de-Serres ; Jean-Abel Miquel <sup>4</sup>, directeur général de l'Agence coloniale française, à Paris, 21, rue La-Fontaine ; Joseph Monteil [CMOO], industriel, à Paris, 4, rue Edmond-About ; Édouard Picanon <sup>5</sup>, à Paris,

---

<sup>1</sup> Gabriel Angoulvant (1872-1932) : lieutenant-gouverneur de la Côte-d'Ivoire (1908-1916), gouverneur général de l'AEF (1917-1920). Puis administrateur d'une vingtaine de sociétés dont la Cie minière de l'Oubanghi oriental :

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Angoulvant-1908-1916.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Angoulvant-1908-1916.pdf)

<sup>2</sup> Georges Boussenet : voir Qui êtes-vous ? :

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Qui\\_etes-vous-1924-IC.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Qui_etes-vous-1924-IC.pdf)

<sup>3</sup> Alfred-Charles Delignette (Vanves, 14 nov. 1878-Châteauroux, 29 août 1945) : marié en 1907 à Paris avec Louise Pagnon. Ancien sous-lieutenant en Indochine (*Les Annales coloniales*, 2 mai 1914), puis administrateur de Centre-Afrique (Cenfric)(1919), qui se lance dans la culture cotonnière au Tchad, il s'illustre en 1924-1925 par un raid en Renault d'Oran au Cap. On le retrouve ensuite administrateur de l'Union minière indochinoise (juil. 1928), de la Cie française de sisal et des distilleries du Congo (sept. 1928), de l'Union industrielle africaine (nov. 1928), président de la Coloniale de mines (déc. 1928), administrateur de la Cie indochinoise des mines (jan. 1929), de la Centrale Immobilière et Financière (fév. 1929), transformée peu après en Immobilière Franco-Coloniale (SIFCO), des Mines d'or de Nam-Kok (août 1929)... Officier de la Légion d'honneur.

<sup>4</sup> Jean-Abel Miquel (1887-1970) : publiciste, fondateur de la Société des cotons du Congo (1926). Voir encadré :

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Cotonfran.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Cotonfran.pdf)

Administrateur délégué de la Société coloniale de mines (nov. 1928-fév. 1932), administrateur de la Cie indochinoise des mines (jan. 1929), des Étains de Pia-Ouac (déc. 1929) et des Mines d'or de Nam-Kok. Chevalier de la Légion d'honneur (1925).

<sup>5</sup> Édouard Picanon (1858-1939) : secrétaire général par intérim du gouvernement général de l'Indochine (1895), lieutenant-gouverneur de la Cochinchine (1898-1901)... Président de la Nouvelle Compagnie française de Kong (1923). Voir encadré :

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Nouvelle\\_Cie\\_frse\\_de\\_Kong.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Nouvelle_Cie_frse_de_Kong.pdf)

34, rue de la Pompe ; Pierre Schweitzer <sup>6</sup>, à Paris, 21, avenue de Messine ; Georges Ugeux [CMOO], à Uccle (Belgique), 187, avenue de Longchamp, et Paul Van den Ven <sup>7</sup>, à Bruxelles, 16, boulevard Brand-Wittocq.

---

#### INDO-CHINE

Cie indochinoise des mines

(*La Journée industrielle*, 10 janvier 1929)

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 janvier 1929)

Cette société s'est constituée 11 *bis*, rue Scribe à Paris, au capital de 5 millions pouvant être porté à 20, avec 15.000 parts de fondateur attribuées à M. Marie Lombard.

Le premier conseil se compose de MM. :

Angoulvant,

[Georges] Boussetot,

[cdt Alfred] Delingette,

Miquel,

[J.] Monteil,

[Édouard] Picanon,

[Pierre] Schweitzer,

[Georges] Ugeux [*sic* : Ugeux]

et Van den Ven.

---

#### LE LAOS MINIER ET LA BOURSE DE PARIS

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mars 1929)

.....  
Nous savons peu de chose de la Compagnie indochinoise des mines qui s'est constituée en décembre 1928 au capital de 5 millions de francs, divisé en 50.000 actions de 100 francs. Nous croyons, cependant, savoir que cette société possède une option sur 40 périmètres dont la moitié fut apportée conjointement par MM. Dubost <sup>8</sup> et Wenz. Les uns seraient situés dans la vallée de la Nam Hin Boun et renfermeraient, du moins en l'espèce, de l'étain ; les autres auraient été pris pour l'or dans la région de Vientiane.

---

<sup>6</sup> Pierre Schweitzer (Paris XVII<sup>e</sup>, 1<sup>er</sup> septembre 1901-Nice, 1<sup>er</sup> juillet 1994) : administrateur délégué de la Compagnie minière de l'Oubanghi Oriental. Cf.

<sup>7</sup> Paul Van den Ven: banquier à Bruxelles, président de la Société minière d'Almagrera :

[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Miniere\\_d\\_Almagrera.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Miniere_d_Almagrera.pdf)

Administrateur de la Compagnie minière de l'Oubanghi oriental.

<sup>8</sup> Louis Eugène Dubost (Saint-Amand, Cher, 11 mai 1883-décédé en 1974) : sous-lieutenant dans le Génie (1897), admis à Polytechnique (1903), chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire ( *JORF*, 5 janvier 1915), affecté en Indochine (fév. 1919), un temps détaché à la direction des services économiques (1923), puis prospecteur minier (charbon, étain, pétrole...) : il fait apport de ses droits à la Cie des charbons de l'Indochine (1924), aux Étains de l'Indochine (oct. 1926), aux Étains du Cammon, dont il devient administrateur (1927). Fondateur de deux S.A.pour le recouvrement des redevances minières (1927), acquéreur à 50/50 avec Adolphe Lezer des vapeurs « Francis-Garnier » et « Commandant-Henri-Rivière » (printemps 1928), administrateur de l'Union minière indochinoise (août 1928), de la Cie indochinoise de mines (jan. 1929), de la Société des mines d'or de Nam-Kok et de la Société coloniale de mines (été 1929), ainsi que de la Société des transports automobiles indochinois (concessionnaire Renault à Haïphong et Hanoi).

Il existe 15.000 parts de fondateur ayant droit à 40 % des superbénéfices et, dès maintenant, le capital peut être porté de 5 à 20 millions.

Cette société aurait été créée avec le concours de professeurs de Louvain, techniciens renommés.

En tout cas, elle est sympathique, parce qu'elle n'a pas encore introduit ses titres en Bourse et qu'elle ne s'est livrée à aucune réclame.

Les gisements d'or de la région. de Vientiane sont connus depuis de longues années ; sont-ils exploitables industriellement ? Nul ne le sait. Quant à la vallée de la Nam Hin Boun, rien n'indique encore qu'elle présente un intérêt comparable à celui de la vallée de la Nam-Patène.

.....  
\_\_\_\_\_

*(L'Éveil économique de l'Indochine, 19 mai 1929)*

[...] La Cie indochinoise des mines s'est constituée en déc. 1928 au capital de 5 millions de francs, en 50.000 actions. Nous croyons savoir que cette société possède une option sur 40 périmètres dont la moitié apportés par MM. [Louis] Dubost et [Paul] Wenz [Union minière indochinoise] ; les uns, dans la vallée de la Nam Hin Boun, renfermeraient de l'étain ; les autres auraient été pris pour l'or dans la région de Vientiane.

Il existe 15.000 parts de fondateur.

Cette société, *créée avec le concours de professeurs de Louvain, techniciens renommés*, est sympathique, parce qu'elle n'a pas encore introduit ses titres en Bourse et qu'elle ne s'est livrée à aucune réclame. [...]

\_\_\_\_\_

#### CHRONIQUE DES MINES

Compagnie indochinoise des mines

*(L'Éveil économique de l'Indochine, 18 août 1929)*

Cette compagnie n'en est encore qu'au stade de société d'études. Elle est au capital de 6.000.000 de francs.

Pour l'instant, deux spécialistes de l'étain sont attelés à l'étude systématique de la bordure calcaire de la cuvette du Nam-Pa-Tène : notons seulement que c'est dans des formations analogues que travaillent les dizaines de milliers de coolies de Ko-Kiêu au Yunnan.

Deux autres spécialistes entreprendront d'ici peu l'étude d'autres gisements de la région de Vientiane où l'analyse a révélé des teneurs en étain plus qu'intéressantes.

En attendant, retrouvant à la tête de cette Compagnie quelques-uns des mêmes éléments agissants des sociétés précédentes [Coloniale des mines, Pia-Ouac Est], nous ne sommes pas surpris de retrouver à l'avant, au poste obscur mais combien important de « prospecteur », une belle personnalité de la brousse indochinoise, M. Bernette, qui prospecte comme certains chassent, avec une passion et une acuité qui lui font relever des indices probants où dix chasseurs précédents sont passés sans rien voir.

Nous attendons avec intérêt ce que ne manquera pas de nous sortir avant longtemps la Compagnie indochinoise des mines.

\_\_\_\_\_

Cie indochinoise des mines

(L'Éveil économique de l'Indochine, 29 septembre 1929)

Cette société, récemment fondée sur l'initiative de M. le commandant Dubost et de M. le commandant Delingette, nous communique la liste des membres de son conseil d'administration.

Nous sommes heureux d'y relever un certain nombre de notabilités, indochinoises ou ex-indochinoises, en particulier :

M. Merlin, notre ancien gouverneur général, dont l'Indochine a gardé un bon souvenir ;

M. Mittard <sup>9</sup>, ingénieur des mines, qui, après une brillante carrière au Service des Mines, continue, dans l'industrie privée, à prendre une part active à la prospection et au développement miniers de l'Indochine.

M. le commandant Dubost, dont le nom est intimement lié au développement de l'industrie stannifère au Laos, et qui, ayant acquis une fortune dont tant d'autres profiteraient pour rentrer en France vivre une vie paisible et sans soucis, consacre et sa fortune et sa belle activité à doter l'Indochine de nouvelles ressources et à amener la vie dans des régions mortes.

M. l'ingénieur Dupont <sup>10</sup>, qui a fait l'études des Charbonnages d'Along, l'une des meilleures petites affaires minières du Tonkin en dépit de violentes campagnes qui auraient suffi à en déconsidérer bien d'autres à la Bourse.

Et si nous considérons que certains esprits alertes et actifs savent acquérir plus d'expérience d'un pays que beaucoup de culs de plomb en de nombreuses années, nous pouvons adopter comme indochinois lui aussi le commandant Delingette, l'un des promoteurs de l'Indochinoise des mines et de sa sœur, la Coloniale des mines\*.

À côté de ces Indochinois, nous trouvons des techniciens qui jouissent en France dans le monde minier d'une certaine réputation : M. Lecomte, M. Biver et les deux directeurs de la Kilomoto, MM. Montaert et [Raymond] Anthoine, nos lecteurs savent quelle place prépondérante a prise dans l'exploitation des mines d'or cette société qui atteint une production annuelle 4.800 kg d'or.

Nous croyons savoir que l'Indochinoise des mines va donner une impulsion rapide à la prospection systématique et complète de tout le domaine de la Nam-Kok, prélude d'une exploitation rationnelle, que, d'ores et déjà, on peut espérer rémunératrice. (Rémunératrice, cela ne veut pas dire la grosse fortune immédiate pour les actionnaires à quelque prix qu'ils aient acheté leurs actions : mais la rémunération raisonnable du capital mis dans l'affaire elle-même. Il faut bien se rendre compte, en effet, que celui qui a acheté à un actionnaire au prix de 400 fr. une action de 100 fr. entièrement libérée n'a mis réellement que 100 fr. dans l'affaire, et que s'il reçoit un dividende de 12 fr., même si ces 12 fr. rémunèrent pour lui un débours de 400 fr., ce n'en est pas moins 12 % que l'affaire donne, bien que cela ne fasse que 3 % pour un capital de 400. N'allez donc pas accuser alors le journaliste de vous avoir nourri de faux espoirs si vous, vous vous êtes créé des espérances extravagantes).

Ceci dit nous pouvons annoncer qu'au début d'août, l'Indochinoise des mines a embarqué pour l'Indochine plusieurs ingénieurs avec du matériel : sondeuses, pirogues en acier, etc.

.....

---

<sup>9</sup> Jules Mittard : né le 24 novembre 1881 à Bulgnéville (Vosges). Diplômé de l'École des maîtres mineurs d'Alais (*Journal officiel de la République française*, 6 janvier 1907). Ingénieur au Service des mines du Tonkin (1909-1911 et 1921-1927). Administrateur de sociétés minières. Voir encadré : .

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Mines\\_d\\_or\\_Tchepone.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Mines_d_or_Tchepone.pdf)

<sup>10</sup> Dupont : ingénieur des mines de Liège, ancien directeur des Charbonnages d'Along et Dong-Dang : [www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Charbonnages\\_Along\\_Dong-Dang.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Charbonnages_Along_Dong-Dang.pdf)

Fin 1929 : entrée au conseil de Louis Dubost [UMIC] et Hippolyte Duvergey <sup>11</sup> (Marc Mouscadet, *L'Exploitation du sous-sol au Laos (1893-1940)*, mémoire INALCO, 2013).

---

Notre carnet financier  
(*Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 avril 1930)

La Compagnie Indochinoise des Mines appelle le deuxième quart du capital.

---

COMPAGNIE INDOCHINOISE DES MINES  
(*Le Journal des finances*, 19 septembre 1930)

Le conseil d'administration, dans sa séance du 11 juillet 1930, a décidé l'appel du troisième et du quatrième quart, sur les actions anciennes et nouvelles composant le capital social. Les versements devront être faits, pour le troisième quart, avant le 15 octobre 1930, et pour le quatrième quart, avant le 15 novembre 1930.

---

Notre carnet financier  
(*Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 décembre 1930)

Le bruit court que la Compagnie indochinoise des mines et la Compagnie de recherches et d'exploitations minières abandonneraient la colonie et liquideraient leurs installations.

---

Compagnie indo-chinoise des mines  
(*La Journée industrielle*, 30 décembre 1930)

Les actionnaires, réunis hier en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. Angoulvant, président du conseil d'administration, ont approuvé les comptes du premier exercice social, clos le 31 décembre 1929, ne comportant pas de compte de profits et pertes, la société n'ayant pas réalisé de recettes d'exploitation et les dépenses afférentes à cet exercice ayant été portées à l'actif du bilan à un compte à amortir.

L'assemblée a ratifié la nomination de M. H. Duvergey en qualité d'administrateur.

L'assemblée a donné, en tant que de besoin, tous pouvoirs au conseil pour interrompre l'activité de la société en Indochine et pour souscrire à l'augmentation de capital de la Compagnie minière de l'Oubanghi oriental pour une somme de 4 millions de francs.

Le conseil expose dans son rapport que l'exercice écoulé a été consacré à l'organisation de ses différents services. Les travaux de recherches et de prospection

---

<sup>11</sup> Établi au Mexique, Hippolyte Duvergey fait la connaissance de François-Joseph Fournier en 1898 au moment où ce dernier crée Las Dos Estrellas. Il en devient commissaire des comptes, puis administrateur. On le retrouve président de l'Estrellas Mining, de Montréal — filiale de diversification hors Mexique de Las Dos Estrellas —, vice-président de la Cie minière de l'Oubanghi oriental (CMOO), administrateur de la SIEMA à Bong Mieu (Annam) et de la Cie minière coloniale (1934). Il décède à Paris le 15 mars 1937 (*Le Figaro*, 16 mars 1937).

effectués sur les périmètres n'ont pas donné de résultats satisfaisants et le conseil juge qu'il est préférable de ne pas persévérer dans cette voie.

---

Indochinoise des Mines  
(*Les Annales coloniales*, 6 janvier 1931)

L'assemblée ordinaire du 9 décembre a approuvé les comptes du premier exercice social, clos le 31 décembre 1930 ; ils ne comportent pas de compte de profits et pertes, la société n'ayant pas réalisé de recettes d'exploitation et les dépenses de l'exercice ayant été portées à un compte à amortir.

Elle a donné, en tant que de besoin, tout pouvoir au conseil pour interrompre l'activité de la société en Indochine et pour souscrire à l'augmentation de capital de la Cie minière de l'Oubanghi oriental [CMOO\*], pour une somme de 4 millions de francs.

Dans son rapport, le conseil mentionne que l'exercice écoulé a été consacré à l'organisation des différents services. Les travaux de recherches et de prospection effectués n'ont pas donné de résultats satisfaisants et le conseil estime préférable, pour la sauvegarde des intérêts de la société, de ne pas persévérer dans cette voie. Par contre, le moment lui semble opportun pour étendre le champ d'activité de la société en prenant une participation importante dans une affaire similaire, la Cie minière de l'Oubangui oriental [CMOO\*], qui comporte des administrateurs communs et dont l'avenir s'annonce sous des auspices encourageants.

---

CHRONIQUE DES MINES  
La crise minière en Indochine  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 26 avril 1931)

Dans une précédente chronique, nous avons dit que parmi les nouvelles sociétés minières, beaucoup étaient touchées par la crise sévère qui sévit actuellement. Nous apprenons que, par suite de l'effet de cette crise, de nouvelles sociétés viennent de réduire leurs travaux au minimum. Parmi celles-ci se trouvent les Charbonnages de Ninh-Binh, la Société des mines d'or de Tchépone, l'Union minière indochinoise, les mines d'or de Nam-Kok, les mines d'or de Bao-Lac, la Minière Transindochinoise, la Mine Armorique, la Minière du Laos. Avant fin 1930, on avait déjà abandonné les travaux de la Compagnie de recherches et d'exploitations minières [CREM], de la Société indochinoise des mines, de l'Union financière privée, de la Minière de Sisophon, de la Minière du Sud-Annam. Cette longue liste montre l'étendue du mal, d'autant plus qu'elle comporte probablement quelques omissions et qu'elle ne renferme pas certaines sociétés qui ont été fondées depuis deux ou trois ans, mais qui n'ont manifesté aucune activité depuis leur fondation.

---

Compagnie indochinoise des mines  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 21 février 1932)

L'assemblée ordinaire du 22 décembre 1931 approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1930.

La société n'étant pas encore en période d'exploitation, il n'a pas été établi de comptes de profits et pertes.

Les dépenses se sont élevées à 1.087.383 francs.

Le conseil a poursuivi la réalisation des divers éléments de l'actif : c'est ainsi que le matériel a été repassé en grande partie à la Cie minière de l'Oubanghi oriental, société avec laquelle un projet de fusion est en préparation.

Les actionnaires seront, d'ailleurs, convoqués le mois prochain en assemblée extraordinaire pour se prononcer sur cette dernière opération.

L'assemblée a pris acte de la démission de MM. [Gabriel] Angoulvant, [Hippolyte] Duvergey, [Pierre] Schweitzer, [Édouard] Picanon et [Louis] Dubost, anciens administrateurs, et leur a donné *quitus* de leur gestion.

N.D.L.R. — Que veulent dire ces démissions en masse et ces Messieurs ? S'imaginent-ils par là échapper à toute responsabilité ! Il faudrait d'abord qu'ils déclarassent publiquement la raison de leur démission et qu'ils fournissent aux actionnaires les arguments qui leur permettraient de se défendre car il y a dans cette affaire de bien louches manigances.

---

Cie indochinoise des mines  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 3 avril 1932)

Le bilan de l'exercice 1930-1931 ne comporte pas encore de compte de profits et pertes, la société étant encore en période de préparation. L'assemblée ordinaire a donné *quitus* de gestion à MM. [Gabriel] Angoulvant, [Hippolyte] Duvergey, [Pierre] Schweitzer, [Édouard] Picanon et [Louis] Dubost, administrateurs démissionnaires.

*L'Écho des mines*

N.D.L.R. — On se demande ce que veut dire cette démission simultanée de cinq administrateurs.

---

30 août 1933 : dissolution.

---